

CNI – Informations pratiques

Horaires d'ouverture :

Les lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h15 à 12h et de 15h à 18h

Le jeudi : de 8h15 à 12h et de 15h à 18h30

Fermé le samedi.

Contact (renseignement) : 03.88.59.22.59

Quelques informations à savoir avant d'effectuer vos démarches

La présence du demandeur est obligatoire au moment du dépôt de la demande de la carte d'identité.

Les pièces à fournir

Les formulaires, Cerfa 12100*02 (majeur) et Cerfa 12101*02 (mineur), sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Pour les majeurs :

- La pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile (moins d'un an)
- 2 photos (récentes de moins de 6 mois)
- Une copie intégrale de votre acte de naissance si la pièce d'identité est périmée depuis plus de 2 ans

Pour les mineurs :

- La pièce d'identité en cours de validité
- Un justificatif de domicile des parents (moins d'un an)
- 2 photos (récentes de moins de 6 mois)
- Une copie intégrale de l'acte de naissance si la pièce d'identité est périmée depuis plus de 2 ans ou s'il s'agit d'une première demande
- La pièce d'identité du parent
- Cas particuliers : jugement de divorce stipulant la garde,

En cas de perte et/ou de vol :

- Déclaration de perte ou de vol
- 25€ de timbres fiscaux
- Présentation d'une autre pièce avec photo (carte vitale avec photo, permis de conduire, passeport)